

INFOS UTILES

Le compost c'est facile !

Produire soi-même un amendement naturel et l'utiliser directement dans son jardin n'est pas réservé aux seuls jardiniers avertis et procure une vraie satisfaction personnelle. La transformation de vos déchets organiques (du jardin et de la cuisine) permet d'obtenir un produit comparable à de l'humus, améliorant la fertilité de votre jardin. A ce titre, le SICTOM met à disposition des guides du compostage, gratuitement, pour les personnes intéressées ainsi que des composteurs individuels en vente, au prix de 25 € (bon de commande dans votre mairie).

Nouveauté : récupération des cartouches usagées

Usagées, vides ou périmées, toutes vos cartouches d'encre et de toners en fin de vie doivent être recyclées. Pour cela, le SICTOM a équipé, depuis le début de l'année, toutes les déchèteries et les mairies intéressées de cartons de récupération de ces consommables. Ainsi sont collectés : cartouches laser, toners photocopieurs, cartouches jet d'encre, ruban encreur ... Ne les jetez plus dans les ordures ménagères, vos cartouches sont recyclées lorsque cela est possible (réinjection d'encre ou séparation des matériaux).



Distribution de boîtes à piles

Ne jetons plus les piles et accumulateurs à la poubelle ! Des boîtes à piles sont à votre disposition dans les mairies du SICTOM et les déchèteries. Une fois votre boîte remplie, merci de les rapporter chez les distributeurs (grandes surfaces, ...) ou dans les déchèteries.



Sensibilisation

Tout au long de l'année, le SICTOM organise des animations sur le tri et le recyclage des déchets auprès des établissements scolaires, associations, ... si vous êtes intéressés, merci de prendre contact.

Cette année encore, près de 500 élèves et professeurs ont été sensibilisés, à travers des interventions sur le thème des déchets et des visites dans les déchèteries et à l'usine

d'incinération de Blois.

Des actions ponctuelles sur les marchés sont également programmées, dans le but d'informer les usagers sur le compostage, les coûts et le devenir de nos déchets. A cette occasion seront distribués des gadgets, sacs réutilisables, ...

Enfin, pour les personnes intéressées pour participer à des opérations de nettoyage (bords de Loire, plan d'eau...), veuillez contacter le SICTOM.

Jours et horaires d'ouverture des déchèteries

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Cormenon						9h-12h
Couture-sur-Loir	9h-12h		De juin à sept. 14h-17h			9h-12h
Droué			13h30-17h30			9h-12h
La Chartre-sur-Loir	14h-18h	9h-12h 14h-18h	14h-18h	9h-12h 12h-18h	14h-18h	9h-12h 14h-18h
Montoire-sur-le-Loir	8h-12h 14h-18h	9h-12h	8h-12h 14h-18h	9h-12h	8h-12h	8h-12h 14h-18h
Prunay-Cassereau			9h-12h		14h-17h	9h-12h
Savigny-sur-Braye	8h-12h 14h-18h		8h-12h		14h-18h	14h-18h
Ternay	14h-17h					9h-12h

ATTENTION : Les portes d'accès aux déchèteries sont fermées 10 mn avant l'heure de fermeture afin de permettre au gardien l'entretien des lieux. Merci de votre compréhension.



JUIN 2005

Le JOURNAL DU Tri n°2

SOMMAIRE

P.1 Edito

P.2 Dossier :

- Le Centre de Transfert des Déchets Ménagers
- Le Tri en chiffres
- Les erreurs de tri

P.3 Fiche pratique :

- Le recyclage des bouteilles et des flacons en plastique

P.4 Infos utiles :

- Le compost c'est facile
- Nouveauté : récupération des cartouches usagées
- Distribution de boîtes à piles
- Sensibilisation
- Jours et horaires d'ouverture des déchèteries

EDITO

En quelques années, notre collectivité a réussi, au prix d'un effort remarquable, à **passer de la simple « élimination » des déchets à leur « valorisation environnementale »**. Ainsi, aujourd'hui, chacun peut protéger l'environnement en triant ses emballages. Si ce dispositif est écologiquement efficace, les élus du SICTOM ont toujours tenu à ce qu'il soit également économiquement performant, afin de **limiter au maximum la pression fiscale**.



La Présidente
Odile HUPENOIRE-BONHOMME

Grâce à votre tri, ce sont près de **1 600 tonnes de verre, 675 tonnes de journaux-magazines et 330 tonnes d'emballages ménagers** qui seront recyclés et permettront la fabrication de nouveaux objets sans gaspiller de nouvelles matières premières.

Malgré vos efforts, les tonnages collectés dans nos bacs jaunes pour 2004 ont diminué de 4 % par rapport à 2003 ; par conséquent, nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers.

Notre geste de tri évite non seulement le **gaspillage** de précieuses matières premières, mais il est aussi le **principal vecteur de maîtrise des dépenses**, par le biais des recettes des repreneurs.

Alors, continuons à trier !

La Présidente
Odile HUPENOIRE-BONHOMME

BAROMÈTRE

> **Matériaux triés**
97,31 kg/an/hab

> **Refus**
6,01 kg/an/hab

Imprimé sur du papier recyclé

NOUVEAUTÉ

Récupération des cartouches d'encre et des toners usagers.



P.4

PENSEZ-Y !

www.sictom-montoire.net
De nombreuses informations sont disponibles (filères recyclage, horaires, consignes de tri ...).



DOSSIER : Le Centre de Transfert des déchets ménagers

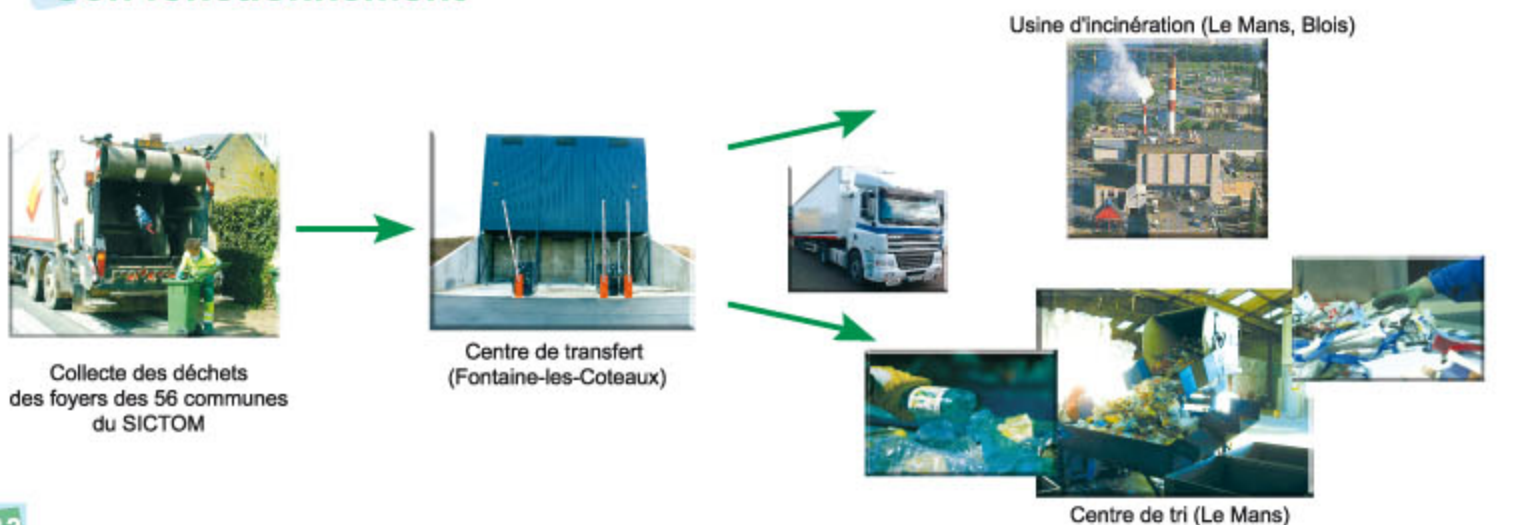
Sa définition

Cet équipement permet de regrouper les déchets non recyclables (bacs verts) et recyclables (bacs jaunes) collectés par le camion benne sur le territoire du syndicat, avant de les envoyer vers les centres de traitement appropriés. Il s'agit uniquement d'un point intermédiaire entre la collecte et le traitement.

Son objectif et sa localisation

Le centre de transfert des déchets ménagers a pour but de réduire les coûts de transport et le nombre de camions sur les routes. Cette installation est située à Fontaine-les-Coteaux (à proximité de la déchèterie de Montoire) et sera opérationnelle mi-2005.

Son fonctionnement



P.2

Le Tri en Chiffres

MATÉRIAUX TRIÉS	RÉSULTATS 2004	ÉVOLUTION 2003-2004
Acier	3,40 kg/an/hab	→
Aluminium	0,11 kg/an/hab	→
Briques alimentaires	1,58 kg/an/hab	→
Plastiques	5,11 kg/an/hab	→
Journaux-magazines	20,49 kg/an/hab	→
Cartonnettes	3,06 kg/an/hab	→
Verre	63,57 kg/an/hab	→
TOTAL	97,31 kg/an/hab	→
REFUS	6,01 kg/an/hab	↘

Remarque :

En moyenne, chaque habitant a déposé **2,83 kg d'erreurs dans les bacs jaunes** et **3,17 kg d'erreurs dans les colonnes à papiers-journaux**. En cas de doute mettre dans le bac d'ordures ménagères, car les erreurs de tri nous coûtent très cher.

Les déchets non-recyclables



FICHE PRATIQUE : Le recyclage des bouteilles et flacons en plastique

LE PET



Le PET peut-être transparent ou teinté. Il sert pour les sodas, les boissons aux fruits et les eaux

Ils se recyclent très bien et doivent être triés dans les colonnes et bacs jaunes, au titre des emballages recyclables



Centre de tri (Le Mans)

Au centre de tri, les bouteilles et les flacons en plastique PET/PEHD sont séparés des autres emballages, compactés en balles et envoyés dans une usine de recyclage.



Balle de PET

Le PET est broyé puis fondu et transformé en fibres par étirage. Cette fibre sert à rembourrer des anoraks, des peluches ou des couettes, et à fabriquer des vêtements.



LE PEHD



Le PEHD est un matériau souvent opaque qui est employé pour réaliser des emballages de produits ménagers (détergents, lessives ...), de liquides alimentaires (bouteilles de lait, soupe ...) et de produits de toilette (shampooing, gel douche ...).



P.3



Balle de PEHD

Le PEHD est broyé et transformé en granulés. Ces granulés sont fondus et servent à la fabrication de tubes, flacons non-alimentaires et de bacs de collectes de déchets ménagers.

